OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BNP Paribas Easy ECPI GLOBAL ESG INFRASTRUCTURE UCITS ETF, un compartiment de BNP PARIBAS Easy ICAV, action : UCITS ETF EUR Capitalisation (IE000FF2EBQ8)
Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM »)
Site Internet : https://www.bnpparibas-am.com
Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.
La Central Bank of Ireland ("CBI") est chargée de contrôler le Produit. BNPP AM est autorisé en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »).
Date de production du document d'informations clés : 24/06/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) qualifié de fonds indiciel coté (ETF). Il est constitué sous la forme d'un compartiment de BNP PARIBAS Easy ICAV, une société d'investissement à capital variable (ICAV), répondant aux conditions de la loi irlandaises ainsi qu'aux dispositions de la directive OPCVM 2009/65/CE.

Durée

Ce Produit n'a pas de date d'échéance.
BNPP AM n'a pas le droit de mettre fin au Produit de manière unilatérale. L'assemblée générale des actionnaires de l'ICAV peut décider des opérations de fusion, scission et de liquidation du Produit. Le conseil d'administration de l'ICAV a le pouvoir de décider de résilier le produit dans des circonstances spécifiques telles que décrites dans le prospectus.

Objectifs

Objectif d'investissement : Le Compartiment (le « Fonds ») vise à répliquer la performance de l'indice ECPI Global ESG Infrastructure Equity (NR) (Bloomberg : GALPHGIN) (l'« Indice ») tout en visant à minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du Fonds et la performance de l'Indice.
Politique d'investissement : Le Fonds applique une stratégie de gestion passive (réplication d'indice). Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Fonds cherchera généralement à répliquer l'Indice en détenant tous les titres compris dans l'Indice dans une proportion similaire à leur pondération dans l'Indice (Réplication totale telle que définie dans le Prospectus). Le Fonds peut également utiliser la Réplication optimisée (telle que définie dans le Prospectus) et sélectionner des titres compris dans l'Indice afin de constituer un portefeuille représentatif offrant un rendement comparable à celui de l'Indice.
L'objectif de l'Indice est d'offrir aux investisseurs une exposition aux sociétés des marchés développés mondiaux les mieux placées pour saisir les opportunités offertes par la demande croissante en matière de développement et de maintenance d'infrastructures durables. L'Indice sélectionne des titres ayant une notation environnementale, sociale et de gouvernance d'entreprise (ESG) positive et étant en adéquation avec la croissance à long terme affichée par les tendances dans le domaine des infrastructures (comme les transports, les services sociaux, l'eau, la gestion des déchets, le capital humain, la gouvernance d'entreprise, etc.), en fonction des efforts déployés par leur émetteur pour réduire son exposition au charbon et aux combustibles fossiles non conventionnels. Sont donc exclues de l'indice les entreprises engagées dans des secteurs ayant une incidence négative potentiellement élevée sur les thèmes ESG, celles qui font l'objet de violations significatives des principes du Pacte mondial des Nations unies et celles qui sont impliquées dans des controverses majeures liées aux critères ESG. Le type d'approche mis en œuvre par l'Indice est thématique (par exemple, l'Indice est composé de sociétés qui fournissent des produits et des services apportant des solutions concrètes à des défis environnementaux et/ou sociaux spécifiques et qui cherchent à profiter de la croissance future prévue dans ces domaines, tout en apportant des capitaux pour la transition vers une économie inclusive à faible émission de carbone).
L'Indice est rééquilibré deux fois par an.
La stratégie extra-financière de l'Indice, menée à chaque étape du processus d'investissement, peut comprendre des limites méthodologiques telles que les critères extra-financiers, le risque lié aux investissements durables ou encore le rééquilibrage de l'Indice. La devise de référence du Fonds est l'euro. De plus amples informations sur l'Indice, sa composition, son calcul et les règles de contrôle et de rééquilibrage périodiques, ainsi que sur la méthodologie générale commune à tous les indices ECPI, figurent sur le site Internet www.ecpigroup.com.
Politique de distribution : Les Administrateurs n'ont actuellement pas l'intention de déclarer des dividendes pour les Catégories identifiées comme « Capitalisation ». Recommandation : Ce Fonds convient aux investissements à moyen et long terme, bien que le Compartiment puisse également convenir pour une stratégie d'exposition à l'Indice à plus court terme. Veuillez vous reporter au supplément du Fonds (le « Supplément ») pour obtenir plus de détails sur l'objectif et la politique d'investissement.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 années.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS, Dublin Branch
- Ce document d'informations clés décrit un compartiment de l'ICAV BNP PARIBAS Easy ICAV. De plus amples informations sur le Produit sont contenues dans le prospectus et les rapports périodiques qui sont publiés au niveau de l'ICAV. L'ICAV est structurés comme un fonds parapluie avec une responsabilité séparée entre les sous-fonds. L'acte constitutif prévoit que l'ICAV peut proposer des catégories d'actions distinctes, chacune représentant des intérêts dans un compartiment, chaque compartiment comprenant un portefeuille d'investissements distinct.
- De plus amples informations sur le Produit, y compris le dernier prospectus, le document d'informations clés, les valeurs nettes d'inventaire, les derniers prix publiés des actions, le rapport périodique, la description de l'investissement, peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès de BNPP AM ou en ligne sur https://www.bnpparibas-am.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années.

Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre Produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des Actions, dont la valeur peut fluctuer considérablement. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.
Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.
Autre risque matériellement pertinent pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque opérationnel : en cas de défaillance opérationnelle au sein de la société de gestion, de l'un de ses agents ou du dépositaire, les investisseurs pourraient subir diverses perturbations (retard de paiement, de livraison...).

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'investissement : 10.000 EUR**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	6.902,87 EUR	5.128,7 EUR
	Rendement annuel moyen	-30,97%	-12,50%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8.315,33 EUR	11.280,04 EUR
	Rendement annuel moyen	-16,85%	2,44%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10.680,82 EUR	12.867,78 EUR
	Rendement annuel moyen	6,81%	5,17%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	12.936,65 EUR	16.706,04 EUR
	Rendement annuel moyen	29,37%	10,81%

Les scénarios ci-après se sont produits pour un investissement en utilisant un indice de référence approprié.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2026.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.
Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2024.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'ICAV est constituée en tant qu'entité distincte de BNPP AM. En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du Produit/ICAV, détenus par un dépositaire, ne seraient pas affectés par cette défaillance.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit/ICAV est atténué par la séparation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit/ICAV.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si le Produit est utilisé dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou d'un contrat de capitalisation, les coûts présentés n'incluent pas les éventuels coûts liés à ces contrats.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	35,16 EUR	227,83 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	0,35%	0,37% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,54% avant déduction des coûts et de 5,17% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée (*)	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce Produit.	0 EUR
Coûts de sortie (*)	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,31% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2025.	31 EUR
Coûts de transaction	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel peut varier. Ce chiffre est donc indicatif et pourra faire l'objet d'une révision à la hausse comme à la baisse.	4,16 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

(*) Nous ne facturons pas de frais d'entrée ou de sortie sur le marché secondaire. Les investisseurs de détail qui ne sont ni des participants autorisés ni des investisseurs autorisés ne pourront en effet généralement acheter ou vendre des parts ou actions que sur le marché secondaire où des parts ou actions du Produit sont négociées avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple un courtier). Dans ce cas, ces investisseurs peuvent engager des frais et des coûts qui sont payables à l'intermédiaire mais qui ne sont pas facturés par le produit lui-même ou son initiateur. Vous pouvez le savoir auprès de votre conseiller financier. Il est à noter que le prospectus décrit les coûts maximum applicables sur le marché primaire, généralement pour les participants autorisés et les investisseurs autorisés et/ou dans des circonstances exceptionnelles.

En cas de conversion, aucune commission ne sera imputée.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.
Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs actions sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires), comme indiqué dans le prospectus.
Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous êtes invité à contacter votre Gestionnaire des relations clients habituel qui vous a conseillé le Produit. Vous pouvez également contacter BNPP AM, comme décrit sur le site Internet https://www.bnpparibas-am.fr (Note de bas de page « Politique de gestion des réclamations »), en écrivant à BNPP AM - Service client - SA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances passées et aux scénarios de performance du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :
  (1) Cliquez sur https://www.bnpparibas-am.fr (2) Sur la page d'accueil, choisissez « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptezles termes et conditions du site Internet (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds » (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à son indice de référence. Il peut vous aider à évaluer comment le Produit a été géré dans le passé et à le comparer à son indice de référence.